



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

A l'attention des Parents d'Elèves
du lycée André-Malraux de MONTEREAU

Montereau, le 29 mai 2020

LYCEE ANDRE MALRAUX

Le proviseur
Philippe PELLEGRINO

Affaire suivie par
Valérie MAUCHIEN
Téléphone
01 64 70 71 71
Fax
01 64 70 71 72
Mél
ce.0770938b@ac-creteil.fr

4, avenue du lycée
CS 70874
77874 MONTEREAU Cedex

Madame, Monsieur,

Les instructions ministérielles et gouvernementales viennent d'être présentées. En résumé, l'établissement est en zone orange et notre lycée doit rouvrir ses portes aux élèves de la section d'enseignement professionnel dans le respect le plus strict des consignes sanitaires.

En ce qui concerne le lycée d'enseignement général et technologique, l'enseignement à distance doit se poursuivre et des entretiens individualisés sont à programmer sans autre précision pour le moment.

De plus, les oraux de français « disparaissent » de la scène des examens, session 2020.

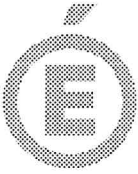
En ce sens, j'organise la semaine du 2 au 5 juin 2020, de multiples réunions de pré-rentrée avec les enseignants pour organiser au mieux l'accueil pédagogique des élèves concernés, ainsi qu'un Conseil d'Administration « exceptionnel » lié à la reprise d'activité du lycée en présentiel.

Au-delà de ces réunions, j'ai aussi prévu que la rentrée des élèves de terminale professionnelle s'échelonne à compter du jeudi 4 juin au matin selon différentes « vagues » correspondant aux différentes filières du lycée André Malraux. Vous serez d'ailleurs destinataires très prochainement de ce planning qui aura notamment pour but de sensibiliser vos enfants aux protocoles locaux de sécurité sanitaire.

En perspective, le lundi 8 juin prochain avec un début des cours pour les dites terminales professionnelles sur un emploi du temps qui sera défini par leurs enseignants pour une durée encore à préciser. Vous en serez, là aussi, informés.

En l'état, la reprise d'activité du lycée ne prévoit pas que l'internat rouvre ses portes pour le moment car la désinfection des locaux sera axée prioritairement sur les salles de classe. Par contre, pour les demi-pensionnaires, un panier repas est prévu pour le déjeuner du midi sous condition de réservation comme à l'accoutumée.

./...



Pour ce qui regarde les classes de secondes et de premières professionnelles, je n'ai pas arrêté de décision pour le moment mais cela ne saurait tarder. J'attends en fait, de pouvoir tirer bilan de la rentrée des terminales pour organiser au mieux le cas échéant, celle des autres niveaux.

2

Mes services vous amèneront donc d'autres éléments d'information dans les jours qui viennent, ce, afin de préciser toujours mieux ce que je viens de vous écrire.

Vous souhaitant tous en bonne santé, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

Philippe PELLEGRINO,
Proviseur

